

## RECOMMANDATIONS SUR UNE ACTION GLOBALE VISANT À PRÉVENIR ET MAÎTRISER LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

L'Alliance pour la Convention-cadre (FCA) se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de pouvoir participer aux consultations tenues par l'OMS sur les engagements pris dans la Déclaration politique formulée lors de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Prévention et la Maîtrise des Maladies Non Transmissibles (MNT)<sup>1</sup>, d'une part, et sur le développement du Cadre Global Mondial de Suivi des MNT et du Plan d'action actualisé pour la Stratégie mondiale de lutte contre les MNT (2013-2020), d'autre part.

La FCA félicite les États membres de l'OMS pour leur détermination à lutter contre les MNT et salue la décision prise par l'Assemblée mondiale de la Santé d'adopter pour cible mondiale une réduction de 25 %, d'ici à 2025, de la mortalité prématurée imputable aux maladies non transmissibles<sup>2</sup>. Notant que le tabagisme constitue le facteur de risque commun aux principales catégories de MNT, la FCA souhaite réitérer son soutien plein et entier aux actions menées par l'OMS et ses États membres en vue de renforcer la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) et sa mise en œuvre.

La FCA encourage l'OMS et ses États membres à mettre au point un cadre global mondial de suivi et un plan d'action complets et ambitieux. La Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît que la prévention doit être la pierre angulaire de la lutte mondiale contre les MNT. Étant donné qu'un cadre pour des mesures multisectorielles complètes de lutte antitabac existe déjà, à savoir la **CCLAT de l'OMS**, la FCA demande que le rôle central de la Convention, de sa Conférence des Parties (COP) et de son instrument de notification soit explicitement reconnu dans tous les principaux outils mondiaux de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles.

Plus particulièrement, la FCA invite les États membres de l'OMS à :

### **1. Veiller à inclure et promouvoir toutes les mesures de la CCLAT dans le Plan d'action mondial actualisé de lutte contre les MNT de l'OMS**

Dans la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et la Déclaration de Moscou sur les maladies non transmissibles, les gouvernements se sont engagés à accélérer la mise en œuvre de la CCLAT et à encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention. Le Plan d'action pour la Stratégie mondiale de lutte contre les MNT (2013-2020) devrait appeler à la mise en œuvre complète de la CCLAT.

### **2. Définir, au sein du Cadre Global Mondial de Suivi des MNT, des indicateurs sur la lutte antitabac**

Le Cadre Global Mondial de Suivi des maladies non transmissibles doit refléter les engagements de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les MNT et comprendre des indicateurs de progrès et de résultats. L'élaboration d'indicateurs spécifiques portant sur la mise en œuvre des mesures contenues dans la CCLAT de l'OMS permettra de suivre le respect des engagements pris en matière de prévention et de maîtrise des MNT lors de la Réunion de haut niveau.

### **3. Reconnaître explicitement le rôle de la COP de la CCLAT et de son instrument de notification dans les actions globales de lutte contre les MNT**

Tous les principaux outils de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles, comme le Plan d'action et le Cadre Global Mondial de Suivi, devraient explicitement reconnaître que la Conférence des Parties (COP) à la CCLAT constitue le

<sup>1</sup> Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/66/2

<sup>2</sup> Décision de l'OMS WHA65(8)



FRAMEWORK CONVENTION  
**ALLIANCE**  
BUILDING SUPPORT FOR TOBACCO CONTROL

principal forum mondial de discussions sur la mise en œuvre et la responsabilité en matière de lutte antitabac. En outre, afin d'éviter la multiplication des systèmes internationaux de collecte des données en la matière, il conviendrait de poursuivre les efforts d'harmonisation des mécanismes de notification de l'OMS et de la Conférence des Parties à la CCLAT.

*L'Alliance pour la Convention-cadre est composée de plus de 350 organisations non gouvernementales situées dans une centaine de pays qui s'efforcent de développer, de ratifier et de mettre en œuvre la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).*

